

Rejoindre la plus représentative des associations de parents d'élèves de l'enseignement public :

Avec ses 130.000 élus dans les conseils d'école et d'administration des collèges et lycées, elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants.

Ses 300.000 adhérents sont une force de proposition et d'action présente dans des milliers d'écoles et d'établissements secondaires.

Pour des actions communes :

- la défense de l'école publique, laïque et gratuite,
- la promotion d'un enseignement de qualité pour la réussite de tous les enfants et adolescents,
- le partenariat : parents coéducateurs, membres à part entière de la communauté éducative,
- le droit pour chaque enfant d'aller au maximum de ses possibilités,
- le droit à l'expression des jeunes,
- le droit pour les parents de participer aux décisions de l'école,
- les moyens suffisants pour un service éducatif de qualité.



Être informé La Revue des Parents

Une revue bimestrielle sur le système éducatif avec enquêtes, reportages et interviews... (6 numéros par an).

6€ pour les non adhérents
*3,35€ pour les adhérents [facultatif]

La Lettre - La Famille et l'École

Deux fois par mois des informations en bref sur l'actualité éducative et la vie de la Fédération (20 numéros par an et 4 suppléments).



fcpe Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Écoles Publiques

108-110, Avenue Ledru-Rollin
75544 Paris cedex 11
tél : 01 43 57 16 16
fax : 01 43 57 40 78
www.fcpe.asso.fr
fcpe@fcpe.asso.fr
la FCPE est reconnue d'utilité publique

graphisme : cathy lunel • Imprimerie Vincent - Tours



ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE : POURQUOI LA FCPE RECOMMANDE EXCLUSIVEMENT LA MAE.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, connaît bien les risques auxquels l'enfant est exposé. Elle propose des protections parfaitement adaptées et des remboursements dès le 1^{er} euro. Que l'enfant se blesse seul ou qu'il en blesse un autre, qu'il subisse ou cause des dommages, tout est prévu pour garantir, au meilleur prix, une totale tranquillité d'esprit.

Adhésion en ligne sur www.mae.fr

Le bulletin d'adhésion 2008-2009



Ensemble à la FCPE,
pour une École
plus juste

Agir
Informé
Représenter



C'est votre adhésion et votre participation qui permettent le fonctionnement de la Fédération de parents d'élèves FCPE

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune : Code postal :

Tél. dom. : Tél. port. :

Email :

Conseil local :

Nom de l'enfant	Prénom	Date de naissance	Nom de l'établissement fréquenté	Classe
1. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



Merci de remplir ce bulletin en majuscules

Adhésion (une adhésion par famille)
Merci de cocher

- Cotisation principale** (Adhésion principale - part nationale - départementale - locale)
- si cotisation principale payée au conseil local
- Part locale**

Abonnements [facultatifs mais fortement recommandés]

Tarifs réservés aux adhérents FCPE :

- Revue Départementale VS 91 [gratuit]
- La Revue des Parents **3,35€**
- Lettre « La famille et l'École » **12,96€**

Tarifs réservés aux non adhérents FCPE :

- Revue Départementale VS 91 **1,30€**
- La Revue des Parents **12,96€**
- Lettre « La famille et l'École » **12,96€**

Don [facultatif]

TOTAL

Remettez votre bulletin à **votre conseil local [A]** ou envoyez-le au **conseil départemental [B]**

Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FCPE.

Avec la FCPE Essonne agissons pour :

- défendre l'égalité des chances pour tous les enfants,
- protéger l'école maternelle et développer l'accueil des enfants de deux à trois ans pour les parents qui le souhaitent,
- promouvoir l'Éducation pour amener les jeunes à assumer leurs choix et leur autonomie,
- obtenir la reconnaissance du statut de parents-délégués,
- affirmer le rôle de coéducateur de tous les parents,
- participer à la vie de l'établissement à travers les actions des Conseils locaux.



Une fédération à votre service :

- des administrateurs, parents bénévoles, pour vous aider,
- des informations sur l'école : journal, circulaire...
- des permanences,
- des moyens de reprographie,
- des réunions de formation de parents-délégués,
- pour vous représenter auprès des structures académiques de l'Éducation Nationale.

Prenez contact avec la FCPE locale ou départementale

A

B

FCPE Essonne

13, place Galignani
91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél. 01.64.96.15.86
Fax 01.64.96.51.38

e-mail : fcpe91@wanadoo.fr
site : www.fcpe91.org